



Déclaration liminaire CTPC du 17 mars 2008

Monsieur le Président,

Nous voici réunis pour la première fois depuis cinq mois. C'est bien tard pour avoir connaissance et débattre du bilan social 2006 ! Ce n'est plus d'actualité.

Pouvons-nous espérer que le bilan social 2007 nous sera présenté avant l'été 2008 ?

Nous déplorons, une fois de plus, la reconduction à plusieurs reprises, non seulement du CTPC, mais également de groupes de travail, si bien que le dialogue social que nous souhaitons de tous nos vœux sonne creux. Que reste-t-il de notre rôle de partenaires sociaux dans ce contexte ?

Que devons-nous penser des réformes qui s'annoncent et s'accélèrent, sans la participation des organisations syndicales ?

La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) alimente des rumeurs que vous ne pouvez ignorer, lesquelles s'amplifient. L'inquiétude grandissante des agents en administration centrale est fort déstabilisante. Nous vous demandons instamment, sur ce point précis, un CTPC extraordinaire qui se tiendrait fin mars ou début avril afin d'aborder, avec vous, les questions qui s'imposent :

- quels sont les agents et combien seront appelés à partir ?
- où et comment, et selon quelles conditions ?
- quelles sont les missions qui seront transférées et celles qui resteront ?

Autant certaines annonces sont positives, autant la façon de traiter les différents sujets pose problème quant à la méthode.

Il convient de rappeler que certains thèmes doivent **relever de la négociation** et non de la **simple concertation**. J'en prends pour exemple la mobilité. Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat va examiner demain un projet de loi relatif « à la mobilité et aux parcours professionnels ». Le titre semble alléchant, mais la lecture du projet laisse planer quelques inquiétudes et certains articles risquent d'être lourds de conséquences pour le personnel si le Gouvernement maintient son projet en l'état. C'est ainsi que la CFDT a exigé le retrait de quatre articles et a demandé au premier Ministre d'ouvrir la discussion sur la mobilité et la sécurisation des parcours professionnels dans la Fonction Publique.

Que ce soit au niveau de la Fonction Publique ou au niveau de notre ministère, nous constatons une fois de plus que le dialogue social reste bien trop souvent à l'état des bonnes intentions.

Il faut associer les partenaires sociaux au bon moment et non une fois les décisions prises (cf les réorganisations préconisées dans le cadre de la RGPP, ou bien que ce soient pour des décisions d'organisation des services prises unilatéralement : fermeture le 26 décembre 2008 de l'IGPDE, reconduction en 2008 des conditions de fait pour le passage au 3^{ème} niveau de la catégorie B sans consultation formelle des organisations syndicales...); l'existence d'un réel dialogue social nécessite aussi du temps : l'agenda doit respecter un calendrier réaliste !

La CFDT veut avancer et négocier mais encore faut-il qu'elle soit respectée en tant que partenaire.